

Une société du groupe





# Du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours, des villes plus belles, une mer plus bleue

#### 1887

Des épidémies de choléra, variole et fièvre typhoïde menacent Marseille à cause de l'écoulement des eaux usées dans les rues. Le maire, Félix Baret, décide de lancer un grand projet d'assainissement de la ville.

#### 1891-1896

Réalisation de 20 bassins hydrologiques équipés chacun d'un collecteur pour les eaux usées et pluviales et d'un émissaire de 12 kilomètres de long, exutoire des eaux récupérées par 192 kilomètres de galeries et canalisations, pour les rejeter dans la calanque de Cortiou.

#### <u>1953</u>

Création d'un réseau séparatif en périphérie de la ville.

#### 1979

Construction d'un deuxième émissaire de 6 kilomètres de long pour dévier par temps sec les eaux de l'Huveaune et du Jarret et protéger les plages du Prado.

#### <u> 1980</u>

Premier contrat de régie intéressée entre la ville de Marseille et la SERAM pour la gestion des agents et des équipements d'exploitation et d'entretien des réseaux d'égout. Ce contrat est renouvelé jusqu'à fin 2000.

#### 1987

La Ville de Marseille finance et construit la station d'épuration répartie sur deux sites. Le traitement physico-chimique des eaux est effectué sous le stade Delort, jouxtant le Stade Vélodrome et l'usine des boues est implantée à six kilomètres dans la carrière de La Cayolle.

#### 1988-2009

Raccordement progressif des seize communes du bassin versant de la périphérie de Marseille.

#### 2001

Une délégation de service public de gestion de l'assainissement des eaux usées est signée entre la SERAM et la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole.

#### 2006

La Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole finance et construit l'étage biologique sur la station d'épuration Géolide et à l'usine de traitement des boues.

#### 2014

SERAMM remporte le contrat de délégation de service public d'assainissement. Le 31 octobre 2013, le conseil communautaire a voté l'attribution à SERAMM (groupe SUEZ) des 5 communes : Allauch, Carnoux-en-Provence, le Rove, Marseille, Septèmes-les-Vallons et la ZI de Gémenos.

Le contrat englobe la collecte, le traitement des eaux usées et la gestion des eaux pluviales urbaines de Marseille pour près d'un million d'habitants de Marseille Provence Métropole.

# SERAMM aujourd'hui:

- collecter et traiter les eaux usées
- gérer les eaux pluviales
- veiller 24h/24h
- protéger les milieux marins récepteurs



17 448 grilles et avaloirs en 2014 millions de m³ d'eaux usées collectées et traitées en 2014

469 collaborateurs

6 935
interventions techniques/an



# traiter les eaux usées, de la ville à la mer

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*



#### **SERAMM, UNE ENTREPRISE MARSEILLAISE**

SERAMM, Service d'Assainissement Marseille Métropole, groupe SUEZ, est une société de service trentenaire qui assure pour la métropole Aix-Marseille-Provence, le bon fonctionnement des ouvrages de collecte, de traitement des eaux usées et la gestion des eaux pluviales.



#### **NOTRE PROFIL**

SERAMM est spécialisée dans la gestion, l'exploitation et l'entretien des infrastructures d'assainissement des eaux usées et pluviales de la deuxième métropole française, au service de la métropole Aix-Marseille-Provence.



#### **NOS MISSIONS**

- Collecter et traiter les eaux usées d'un bassin versant de 15 000 hectares.
  - Gérer et évacuer les eaux pluviales.
  - Entretenir les 53 km de cours d'eau urbain.
- Contribuer à la qualité des eaux de baignade du plus grand parc balnéaire européen en protégeant la santé et le cadre de vie des habitants.
- Conseiller et accompagner, la Ville de Marseille, la métropole Aix-Marseille-Provence et les industriels.

# savoir-faire innovants

POUR GARANTIR LE BON FONCTIONNEMENT PERMANENT DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES ET LA GESTION DES EAUX PLUVIALES, LES COLLABORATEURS DE SERAMM S'APPUIENT SUR LES TECHNIQUES ET PROCÉDÉS LES PLUS PERFORMANTS.

#### Des réseaux historiques

Étendu sur une superficie de 15 000 hectares, le réseau d'assainissement de l'agglomération de Marseille est l'un des plus importants de France. Il collecte et traite 150 millions de m<sup>3</sup> d'eaux usées et pluviales chaque année. Construit à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le réseau unitaire, qui maille le centre-ville de Marseille, collecte les eaux usées et pluviales au sein d'une même canalisation. Elles sont ensuite transportées via 350 kilomètres de canalisations unitaires vers le grand émissaire qui les achemine à la station d'épuration Géolide. À partir de 1950, le développement de Marseille a suscité la création d'un réseau d'assainissement séparatif collectant les effluents domestiques et les eaux pluviales dans différentes canalisations.

# Bien entretenir les réseaux d'assainissement

L'entretien des ouvrages d'assainissement nécessite l'emploi de matériels spécifiques et d'un savoir-faire humain appris et transmis sur le terrain. Dans le cadre de sa mission de service public, SERAMM effectue toute l'année le curage des avaloirs et des grilles du réseau et contrôle quotidiennement les infrastructures d'assainissement. En collaboration avec la Direction de l'Eau et de

#### **SUIVI DES INDUSTRIELS**

SERAMM assume quotidiennement son rôle d'information, de conseil et d'alerte auprès de Marseille Provence Métropole. Elle propose aux industriels et aux artisans une expertise reconnue pour vérifier leurs installations, en qualifier les rejets et vérifier l'application des normes règlementaires. Elle les conseille en matière de prétraitements adaptés à leurs activités.

l'Assainissement de la métropole Aix-Marseille-Provence, SERAMM réalise de nombreuses investigations sur le réseau (inspections vidéo, tests d'étanchéité, contrôles d'écoulement, etc). Au fil des années, SERAMM s'est dotée des équipements les plus performants : bateaux-vannes, vannes Hydrass, aspiratrices dédiées à la maintenance des avaloirs et des hydrocureurs à recyclage qui n'utilisent pas d'eau potable pour un curage plus écologique. Tous ces moyens mis en œuvre par SERAMM contribuent à l'efficacité optimale de ses activités.•

# Une gestion dynamique des eaux pluviales

Maillée par un réseau hydrographique dense, composé de deux fleuves et une rivière auxquels s'ajoutent 53 kilomètres de ruisseaux, Marseille est confrontée à un risque naturel d'inondations.

#### 365 jours par an et 24 heures sur 24, 9 agents

du Ph@re surveillent la progression des masses nuageuses sur leurs écrans météo (image satellite, mesure de la pluie par radar), anticipent les précipitations et mobilisent le personnel nécessaire selon l'intensité de pluies attendues.•

Capacité

1.8 million d'habitants

1900 km de réseaux

d'assainissement et d'eaux pluviales sur Marseille et Allauch

**220 000** m<sup>3</sup> d'eaux usées traitées/jour

70

millions de m³ d'eaux usées traitées

# OBJECTIF: UN COMPLEXE ZERO NUISANCE

Mise en service en 1987 et agrandie avec le process biologique en 2008, Géolide répond au mieux au triple objectif:

zéro nuisance olfactive zéro nuisance sonore

« Géolide, la station d'épuration souterraine de référence. »



#### <u>LA ROUE DES ODEURS :</u> <u>UN OUTIL INNOVANT</u>

La méthodologie « Roue des Odeurs » a été développée par le groupe SUEZ. L'objectif est d'impliquer les riverains dans les solutions apportées par SERAMM dans la lutte contre les nuisances olfactives et les associer aux améliorations constatées. Le référentiel de la Roue des Odeurs permet de définir l'odeur ressentie et permettre un langage commun entre les riverains et les exploitants. Un jury est nommé pour recenser les nuisances olfactives, consigner la perception du type d'odeur et les qualifier par rapport à la typologie.

« Géolide est exemplaire en matière de traitement, dans le domaine de la protection de l'environnement au service de la qualité de vie des citoyens. »

#### Traiter les eaux usées

SERAMM gère et exploite la station d'épuration des eaux usées Géolide, enterrée à côté du stade Vélodrome à Marseille et la station de traitement des boues située dans la carrière de La Cayolle, au sud de Marseille. Chaque année, 78 millions de mètres cubes d'eaux usées domestiques et industrielles, provenant de Marseille et de 16 autres communes, sont traités sur la station d'épuration Géolide puis sont rejetés conformes à la réglementation dans la Méditerranée. La pollution extraite génère des boues ensuite déshydratées afin d'être utilisées comme co-combustible sur l'incinérateur communautaire de Fos-sur-Mer.



#### Des infrastructures dédiées pour faire face à l'exceptionnel

Pour gérer le plus efficacement les pluies et protéger les habitants du territoire :

31 bassins de rétention d'une capacité de 150 000 m<sup>3</sup>

26 vannes automatiques télécontrôlées

#### 25 pluviomètres

contribuent à la protection des Marseillais contre les inondations. SERAMM apporte aussi son concours aux services municipaux, à ceux de la métropole Aix-Marseille-Provence et au bataillon des marins pompiers qui assurent la protection des concitoyens et organisent les secours en cas d'inondation.•

#### SERAMM construit de 2014 à 2017

un nouveau bassin de rétention des eaux usées et pluviales de 50 000 m³, à proximité de la station d'épuration Géolide, enterré sous le stade Ganay. Ce nouveau bassin permettra à la station d'épuration de traiter toutes les eaux usées et pluviales, même lors de forts épisodes pluvieux. SERAMM (Groupe SUEZ) réalise cet ouvrage pour améliorer la gestion environnementale des milieux marins récepteurs. Cet équipement permettra de réduire de 50 % les rejets d'eaux usées non traitées vers la calanque de Cortiou au cœur du Parc National des Calanques.

### Contribuer à la qualité des eaux de baignade

Avec 50 kilomètres de littoral, Marseille dispose du plus grand parc balnéaire urbain européen. Plus de deux millions de baigneurs sont accueillis chaque année sur les plages. Depuis 2011, pendant la période estivale, SERAMM réalise quotidiennement des analyses d'eau de mer sur les 21 plages de Marseille pour la Direction de la Santé Publique suivant la méthode d'analyse Gen Spot®. Ces analyses sont complémentaires aux analyses règlementaires effectuées par la Ville. Cette méthode de biologie moléculaire permet d'obtenir en 3 heures des résultats d'analyse qui fournissent des éléments de décision indispensables à la gestion active des eaux de baignade et donc aux décisions d'ouverture ou de fermeture des plages, chaque matin avant 9 heures.•

#### L'application Marseille Infos Plages

SERAMM, la métropole Aix-Marseille-Provence et la Ville de Marseille ont développé ensemble la première application en France dédiée aux 21 plages de Marseille pour connaître en temps réel la qualité des eaux de baignade, les conditions météo, le drapeau du jour et la température de l'eau. De plus, dès l'année prochaine, les Marseillais deviendront de véritables acteurs et sentinelles des plages car ils pourront signaler toute nuisance ou pollution constatée sur les plages. •



# entreprise engagée

LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE SERAMM COUVRE LES DOMAINES ÉCONOMIQUES, DE L'ÉTHIQUE, DE LA GOUVERNANCE, DE L'ENVIRONNEMENT, DU SOCIAL ET DU SOCIÉTAL. SERAMM A FAIT DE LA « RESPONSABILITÉ SOCIALE ET SOCIÉTALE » UNE PRIORITÉ DE SA STRATÉGIE D'ENTREPRISE.

# Protéger la ressource et l'environnement

En débarrassant l'eau de ses éléments polluants, l'assainissement des eaux usées permet de protéger l'équilibre des milieux aquatiques, d'améliorer notre cadre de vie et donc indirectement de préserver notre santé.

Par la nature même de ses services et de ses métiers, l'entreprise est naturellement très impliquée dans les enjeux environnementaux du territoire.•

#### Innover pour répondre aux défis environnementaux

Notre démarche de développement durable a été le moteur de nombreuses innovations comme :

- La réfection en résine synthétique des plaques d'égout garantie 5 ans
- L'amélioration de nos process et outils d'exploitation tels que le camion de curage hydro recycleur, un engin écologique qui limite ses besoins en eau et donc ses déplacements (réduction des GES)

À Marseille, SERAMM propose l'offre SUEZ Eaux Degré Bleus® qui permet de récupérer l'énergie thermique des eaux usées qui circulent dans les réseaux d'assainissement.

### Bilan carbone : optimiser la consommation énergétique

Inscrit dans une démarche exemplaire pour une gestion durable de l'eau et de l'assainissement, SERAMM a réalisé son Bilan Carbone® fin 2014.
Au total, notre empreinte carbone est de 6 922 t équ. CO<sub>2</sub> en 2013.

Notre objectif est de réduire ces émissions de CO, de 30% d'ici fin 2028.

Ce bilan sert de base à l'élaboration du plan d'action en lien avec la certification ISO 50 001 permettant la mise en place d'actions concrètes pour les prochaines années comme :

- Sensibilisation des salariés
- Réductions des émissions liées aux déplacements (stage d'éco-conduite, renouvellement des anciens véhicules et achat de véhicules électrique...)
- Augmenter la qualité de chantiers réalisés avec la technique du chemisage
- Réductions des émissions liées à l'énergie électrique (management de l'énergie)
- Optimiser le séchage des boues de la station d'épuration (incinération)

#### La norme ISO 50 001

SERAMM a été certifié ISO 50 001 – Système de Management de l'Énergie – concernant l'ensemble des activités de l'entreprise et en particulier Géolide et qui vise à réduire notre consommation d'énergie et à faire baisser nos émissions de Gaz à Effet de Serre (GES).•

> 30 % réduction de notre empreinte Carbone d'ici fin 2028

1000

personnes sensibilisées au cycle de l'assainissement « Soutenir des acteurs et des initiatives qui font sens, accompagner le développement local et territorial est primordial. »





#### Dialoguer avec les parties prenantes

SERAMM s'investit aux côtés de toutes les parties prenantes : comités d'intérêts de quartiers institutionnels, monde scientifique, associations d'usagers et environnementales pour les associer à la gestion du service public de l'assainissement. Des enquêtes de satisfaction auprès des usagers sont réalisées pour écouter leurs attentes. Cet échange contribue à une meilleure perception de son rôle par les citoyens. En 2014, le taux de satisfaction des clients a atteint 84 %.•

#### SERAMM, partenaire de la cité

SERAMM soutient des initiatives de solidarité et de proximité et accompagne le développement local du territoire.

#### **INSERTION**

- Une charte « Entreprise & Quartiers » a été signée entre SERAMM et le Préfet des Bouches du Rhône. SERAMM s'engage à favoriser l'accès à l'emploi, la formation pour les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) mais également à agir pour le développement économique, social et culturel. Soutenir des acteurs et des initiatives qui font sens, accompagner le développement local et du territoire est primordial pour SERAMM.
- FACE (Fondation Agir Contre l'Exclusion):
   Parrainage par SERAMM de « job academy » de demandeurs d'emplois issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).

   SERAMM a reçu un certificat d'honneur pour ce dispositif.
- PLIE (Plan Local pour l'Insertion et Emploi):
   Parrainage d'un club de recherche d'emploi
   par SERAMM pour aider les chômeurs
   de longue durée à concevoir un projet
   professionnel. Pour aider les demandeurs
   d'emploi dans leur insertion, SERAMM
   organise régulièrement des simulations
   d'entretien d'embauche.

#### **FORMATION**

 Une convention a été signée en 2010 avec le Centre de Formation CFPPA de Valabre dans le cadre de formations valorisant les savoir-faire de nos agents pour une démarche respectueuse et durable d'entretien des ruisseaux marseillais. **220** élèves sensibilisés en 2014

du personnel en situation de handicap

#### RSF

- Adhésion au Club RSE PACA
- Une participation active au sein de l'association « Cap au Nord Entreprendre » (CANE) au sein des commissions RSE, emploi et dans le cadre des chantiers de révélation urbaine.
- Implication dans un projet de revalorisation du ruisseau des Aygalades en partenariat avec CANE, la Cité des Arts de la rue, la Savonnerie du midi et des associations de quartier.

# Responsabilité Sociale : une condition de notre réussite

SERAMM est consciente de sa responsabilité sociale. La gestion des ressources humaines s'appuie sur un dialogue permanent avec les représentants du personnel et développe des politiques actives en matière de sécurité, de santé, de formation et d'amélioration des conditions de travail pour tous.•

#### Former et partager pour progresser

La politique de formation vise à donner à tous les moyens de progresser dans son métier ou d'évoluer. En 2015, 4 % de la masse salariale ont été consacrés à la formation. En 2014, 67 stagiaires ont été accueillis. Dans ce cadre, nous valorisons l'accueil de stagiaires féminines issues des filières technologiques.•

#### <u>L'exemplarité sociale,</u> <u>un engagement fort</u>

SERAMM s'appuie sur une politique de responsabilité sociale en prenant en compte la diversité et l'égalité. 28 personnes en situation de handicap à la SERAMM, soit plus de 6 % de l'effectif.•



#### **SERAMM**

Parc des Aygalades 35 boulevard du Capitaine Gèze - BP 10256 13308 Marseille Cedex 14

Fax: 04 91 33 66 77

www.seram-metropole.fr

METROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE

